

Direction de l'Administration et des Finances
Sous-direction des opérations

Objet : Appel d'offres international N°AO 02/2021 portant sur la sélection d'opérateurs de formation pour la phase pilote du projet de formation aux métiers du numérique en Francophonie.

Questions/Réponses N°3

Question N°1 : Dans le cadre de votre appel d'offres international N°AO 02/2021 portant sur la sélection d'opérateurs de formation pour la phase pilote du projet de formation aux métiers du numérique en Francophonie, on voudrait savoir si réellement les propositions peuvent être soumises par mail uniquement pour les soumissionnaires extérieurs à la France (Afrique : Bénin) ?

Réponse N°1 : Oui, compte tenu de la situation sanitaire, les offres peuvent être soumises exclusivement par mail. Les prestataires qui peuvent se déplacer peuvent déposer directement leurs plis au siège de l'OIF à Paris, France. Les envois courriers sont aussi acceptés, idéalement doublés d'un envoi par courriel.

Si la taille des dossiers de candidature est trop importante (les boîtes mails de l'Organisation internationale de la Francophonie étant limitée à 5Mo), merci de soumettre vos offres via un service type WeTransfer.

Question N°2 : En ce qui concerne la Fiche réponse pour l'offre financière on voudrait savoir ce que vous mettez dans "Coût du dispositif global" ?

Réponse N°2 : Le modèle d'offre financière (Annexe 2) comprend deux tableaux qui seront à remplir pour chaque formation métier et chaque pays d'intervention (dans le cas où vous vous positionneriez sur plusieurs formations métiers et plusieurs pays/zones d'intervention).

Le premier petit tableau reprend uniquement le montant total de votre offre financière (par formation métier et par pays) : « le coût du dispositif global » est donc le « budget total » de votre formation.

Le deuxième tableau reprend votre offre détaillée par postes de dépenses (de même un tableau est à remplir par formation métier et par pays le cas échéant).